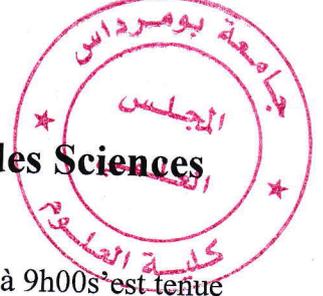


Boumerdès, le 18/01/2024

Procès-Verbal du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences



L'an deux mille vingt trois et le mercredi vingt du mois de décembre à 9h00s² est tenue une réunion des membres du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences pour discuter des points inscrits suivants :

Ordre jour :

- I. Adoption du règlement intérieur du Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences.
- II. Réinscription en doctorat 3^{ème} cycle.
- III. Soutenance de doctorat 3^{ème} cycle.
- IV. Validation des photocopiés de cours.
- V. Manifestations scientifiques.
- VI. Divers.

La liste de présence est jointe à ce PV.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents, la présidente du CSF a lancé les débats pour l'étude des différents dossiers.

I. Discussion et Adoption du règlement intérieur du CSF

La présidente a présenté l'avant-projet du règlement intérieur, diffusé auparavant aux membres par courrier électronique. Après débat, les membres du CSF ont validé et adopté le règlement intérieur trouvé en annexe I.

II. Réinscription en doctorat 3^{ème} cycle

1. Après étude du dossier scientifique présenté par **M. BEN HAMIED ISLAM**, les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable pour son **inscription en 5^{ème} année bis** Doctorat 3^{ème} cycle (LMD) pour l'année universitaire 2023/2024.

Département : STAPS.

Filière : Activité Physique Sportive Educative.

Option : Activité Physique Sportive Réactive.

Thème :

دور النشاط البدني الترويحي في التقليل من الضغوطات النفسية للاعبين كرة القدم و علاقته بالمردود الرياضي خلال المرحلة الإنتقالية.

Directeur de thèse : M. IZRI SWANILDA MEKIOUSSA (Pr- UMBB).

Co-Directeur de thèse : M. HADDADA MOHAMED (Pr-UMBB).

Laboratoire d'accueil : Laboratoire STAPS (Univ- Alger -3-).

2. Après étude du dossier scientifique présenté par **M. AKSOUH MOHAMED YOUNES**, les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable pour son inscription en **5^{ème} année bis** Doctorat 3^{ème} cycle (LMD) pour l'année universitaire 2023/2024.

Département : Chimie.

Filière : Chimie.

Option : Chimie inorganique.

Thème :

Evaluation de la contamination par les métaux lourds des sols agricoles, eaux d'irrigation et cultures maraîchères de la région de Boumerdès.

Directeur de thèse : M. BENOSMANE NADJIB (Pr- UMBB).

Co-Directeur de thèse : M. BOUDIED NAIMA (MCB-UMBB).

Laboratoire d'accueil : Laboratoire de Traitement et Mise en Forme des Polymères Fibreux (UMBB).

3. Après étude du dossier scientifique présenté par **M. AGUENINI MEROUANE**, les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable pour son **inscription pour soutenance** de Doctorat 3^{ème} cycle (LMD) pour l'année universitaire 2023/2024.

Département : STAPS.

Filière : Entraînement sportif

Option : Préparation Physique.

Thème :

تأثير برنامج تدريبي بنموذج synthesis على بعض القدرات الهوائية و اللاهوائية لدى لاعبي كرة القدم أقل من 19 سنة.

Directeur de thèse : M. MISSOURI Rezki (Pr- UMBB).

Co-Directeur de thèse : M. ARAFA Mohamed (MCA-UMBB).

Laboratoire d'accueil : /



4. Après étude du dossier scientifique présenté par Melle. **LIMAM SAIDA**, les membres du Conseil Scientifique ont donné un avis favorable pour son inscription pour soutenance de Doctorat 3^{ème} cycle (LMD) pour l'année universitaire 2023/2024.



Département : Physique.

Filière : Physique.

Spécialité: Sciences des matériaux.

Thème : Montage de spectromètre de positron : application à l'étude des matériaux sous irradiations.

Directeur de thèse : M. GUITTOUM Abderrahim (Directeur de Recherche - CRNA)

Co-Directeur de thèse : M. AOUAROUNE Tahar (Professeur- UMBB)

Laboratoire d'accueil : Unité de Recherche Matériaux, Procédés & Environnement (UR-MPE, UMBB).

III. Soutenance de doctorat 3^{ème} cycle

1. Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle LMD sous le thème : « Montage de spectromètre de positron : application à l'étude des matériaux sous irradiations », présenté par Melle. **LIMAM SAIDA** concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département de Physique:

Département : Physique.

Filière : Physique.

Spécialité: Sciences des matériaux.

Membres du jury :

Mme TALA-IGHIL ZAIR RAZIKA	Professeur	UMBB	Président
M. GUERBOUS LAKHDAR	Directeur de Recherche	CRNA	Examineur
M. GUERFI TAREK	Professeur	UMBB	Examineur
M. HAZEM RAFIK	Professeur	UMBB	Examineur
M. GUITTOUM Abderrahim	Directeur de Recherche	CRNA	Directeur de thèse
M. AOUAROUNE Tahar	Professeur	UMBB	Co-Directeur de thèse

2. Soutenance de Doctorat en Anglais

Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle LMD sous le thème : « Montage de spectromètre de positron : application à l'étude des matériaux sous irradiations », présenté par Melle. **LIMAM SAIDA** (Département : Physique, Filière : Physique et Spécialité: Sciences des matériaux) concernant la soutenance et l'acceptation des membres de jury de participation à l'expertise et à la soutenance de la thèse en langue anglaise, les membres du Conseil Scientifique ont émis un avis favorable à la demande de la candidate.



3. Après étude du dossier de soutenance de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle LMD sous le thème :

"تأثير برنامج تدريبي بنموذج synthesis على بعض القدرات الهوائية و اللاهوائية لدى لاعبي كرة القدم أقل من 19 سنة"

présenté par **M. AGUENINI MEROUANE** concernant la désignation des membres de jury de soutenance, les membres du CSF ont émis un avis favorable pour la validation de la composante validée et proposée par le Comité Scientifique du Département STAPS:

Département : STAPS.

Filière : Entraînement sportif.

Option : Préparation Physique.

Membres du jury :

M. CHERIF NACEREDDINE	Professeur	UMBB	Président
M. BELOUNIS RACHID	Professeur	Univ. Alger3	Examineur
M. TOUHAMI BOUZAKARIA	Professeur	Univ. Alger3	Examineur
M. NEWIGA RADHWANE	MCA	UMBB	Examineur
M. MISSOURI REZKI	Professeur	UMBB	Directeur de thèse
M. ARAFA MOHAMED	MCA	UMBB	Co-Directeur de thèse

IV. Validation des photocopiés de cours

1. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le photocopié de cours intitulé « Electrochimie fondamentale », présenté par **Mme. BOUDIEB NAIMA (MCB, Département de Chimie)** destiné aux étudiants inscrits en M1 de Chimie de l'environnement, qui a été expertisé favorablement par Mme GHEMMIT NAIMA (MCA – UMBB) et M. ZIATI MOUNIR (MCA – UMBB).

2. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Structure de la matière », présenté par **Mme. GALLOUZE NADIA (MCB, Département de Chimie)** destiné aux étudiants inscrits en Tronc commun des Sciences de la matière et sciences techniques, qui a été expertisé favorablement par M. DJELALI NACER-EDDINE (Pr – UMBB) et M. BOUSSOUM MOHAND OUIDIR (Pr – Univ de Tiaret).

3. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Analyse des échantillons complexes : préparations et traitement », présenté par **Mme. HAMMADOU-MESDOUR SOUAD (MCA, Département de Chimie)** destiné aux étudiants inscrits en Master 2 de Chimie Analytique, qui a été expertisé favorablement par M. DJELALI NACER-EDDINE (Pr – UMBB) et M. NASRALLAH NOUREDDINE (Pr – USTHB).

4. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Thermodynamique et cinétique chimique », présenté par **Mme. SAADI SOUAD (MCB, Département de Chimie)** destiné aux étudiants inscrits en 2^{ème} année Licence de Chimie, qui a été expertisé favorablement par Mme HAMMADOU SOUAD (MCA – UMBB) et M. AOUDJIT FARID (Pr – Univ de Bouira).

5. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Réseaux », présenté par **Mme BADDARI IBTIHEL (MCB, Département d'Informatique)** destiné aux étudiants inscrits en 2^{ème} année Licence d'informatique, qui a été expertisé favorablement par M. RAHMOUNE ADEL (MCA – UMBB) et M. RIAHLA MOHAMED AMINE (Pr – UMBB).

6. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Algorithme et structures de données 1 », présenté par **Mme MEHIBEL NISSA (MCB, Département d'Informatique)** destiné aux étudiants inscrits en 1^{ème} année Licence de Mathématiques, qui a été expertisé favorablement par M. SALMI CHEIKH (MCA – UMBB) et M. SENOUCI ABDELKADER (MCA – Ecole supérieure Ali Chabati Réghaïa).

7. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Sécurité informatique », présenté par **M. MESBAH ABDELHAK (MCB, Département d'Informatique)** destiné aux étudiants inscrits en 1^{ème} année Licence de Mathématiques, qui a été expertisé favorablement par M. RAHMOUNE ADEL (MCA – UMBB) et M. RIAHLA MOHAMED AMINE (Pr – UMBB).

8. Les membres du CSF ont émis un avis favorable pour le polycopié de cours intitulé « Géométrie », présenté par **M. BOULOUDENE MOKHTAR (MCB, Département de Mathématiques)** destiné aux étudiants inscrits en 2^{ème} année Licence de Mathématiques, qui a été expertisé favorablement par M. GRAZEM MOHAMED (MCA – UMBB) et M. BOUDREF MOHAMED AHMED (MCA – Univ de Bouira).

Par ailleurs, il est à rappeler que les critères de recevabilité et d'étude des polycopiés de cours ont été discutés et fixés lors du Conseil Scientifique de la Faculté du 05 mai 2022 (inscrits sur le PV du CSF, point 2. Publications de polycopiés, page 10). Ainsi, les critères fixés par la Faculté des Sciences concernant la publication des polycopiés sont les suivants :

- i) **Dossier pour Habilitation Universitaire.** Les polycopiés, relatifs au cours enseignés au moins 2 ans, doivent être expertisés par des enseignants chercheurs de grade Professeur ou Maître de Conférences classe A avec la composition : un interne et 1 externe au département.
- ii) **Dossier pour passage au grade de Professeur.** Les polycopiés, relatifs au cours enseignés au moins 2 ans, doivent être expertisés par des enseignants chercheurs de grade de Professeur avec la composition : un interne et 1 externe au département.

Ces polycopiés doivent en outre mis en ligne par les services de la bibliothèque.

V. Manifestations scientifiques

La Vice-Doyenne chargée de la Post-graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieurs a présenté cinq dossiers concernant l'organisation des manifestations scientifiques:

Nom de la manifestation	Président/ Co-président	Date
تحديات و فرص النشاط الرياضي للطفل في المجتمع الحديث	Dr. Benaïssa Réda (Département de STAPS)	24-25 avril 2024
<i>National Seminar on Nanomaterials: Synthesis, Characterization and Applications</i>	Pr. BLIZAK Djanette (Laboratoire BMAB)	Septembre 2024
<i>National Day on Petroleum Microbiology and Biotechnology</i>	Pr. KEBBOUCHE-GANA Salima (Laboratoire BMAB)	Octobre 2024
<i>National Days on Biomolecules and Health</i>	Dr. BENHABYLES Narimen (Laboratoire BMAB)	Décembre 2024
<i>The 2nd International Conference on Bioinformatics</i>	Pr. KHEMILI-TALBI Souad / Dr. SADAoui-SMADHI Nesrine (Laboratoire BMAB)	Novembre 2024

Les membres du CSF ont contesté la capacité de la réalisation de quatre manifestations scientifiques durant la même année (à un mois d'intervalle) par un même laboratoire de recherche (de Bioinformatique, Microbiologie Appliquée et Biomolécules-BMAB). Il a été ainsi décidé, pour des raisons de crédibilité des laboratoires de recherche et de charge pédagogique des membres organisateurs, **que deux manifestations scientifiques au maximum devraient être proposées et organisées par an par Laboratoire.** En outre, le Doyen invite vivement les enseignants-chercheurs à proposer des ateliers pour faire profiter les étudiants et les doctorants du matériel acquis par les laboratoires de recherche de la Faculté des Sciences.

Par conséquent, le choix du conseil scientifique dudit laboratoire s'est porté sur l'organisation des deux manifestations suivantes durant l'année 2024 :



Nom de la manifestation	Président/ Co-président	Date
<i>National Seminar on Nanomaterials: Synthesis, Characterization and Applications</i>	Pr. BLIZAK Djanette (Laboratoire BMAB)	05-06 juin 2024
<i>The 2nd International Conference on Bioinformatics</i>	Pr. KHEMILI-TALBI Souad / Dr. SADAoui-SMADHI Nesrine (Laboratoire BMAB)	13-14 Novembre 2024

Après étude de ces dossiers, les membres du CSF ont donné un avis favorable pour l'organisation de trois manifestations scientifiques durant l'année 2024:

1- Par le Département STAPS:

*Intitulé de la manifestation: تحديات و فرص النشاط الرياضي للطفل في المجتمع الحديث

**Président de la manifestation: Dr. Benaissa Réda.

***Date: 24-25 avril 2024.

2- Par le Laboratoire de Bioinformatique, Microbiologique Appliquée et Biomolécules:

*Intitulé de la manifestation: National Seminar on Nanomaterials: Synthesis, Characterization and Applications.

**Présidente de la manifestation: Pr. BLIZAK Djanette.

***Date: 05-06 juin 2024.

3- Laboratoire de Bioinformatique, Microbiologique Appliquée et Biomolécules:

*Intitulé de la manifestation: The 2nd International Conference on Bioinformatics

**Présidentes de la manifestation: Pr. KHEMILI-TALBI Souad & Dr. SADAoui-SMADHI Nesrine

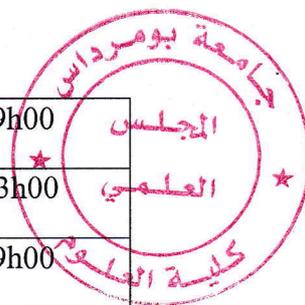
***Date: 13-14 novembre 2024.

VI. Divers

1. Calendrier des réunions ordinaires du CSF de l'année 2024

Quatre réunions ordinaires du CSF seront organisées durant l'année 2024 selon le calendrier suivant :

Réunion ordinaire du CSF	Début mars 2024	(Jour) à 9h00
Réunion ordinaire du CSF	Début juin 2024	(Jour) à 13h00
Réunion ordinaire du CSF	Fin septembre 2024	(Jour) à 9h00
Réunion ordinaire du CSF	Mi décembre 2024	(Jour) à 9h00



Par ailleurs, le CSF pourra également se réunir à la demande soit de sa présidente, soit du doyen de la faculté, soit des deux tiers (2/3) de ses membres pour des sessions extraordinaires.

2. Fins de fonction et nominations

Les membres du CSF ont donné un avis favorable aux fins de fonction et nominations et suivantes:

Nom et prénom	Nomination / Fin de fonction	Responsable de
M. MAOUCHE Amine Riad (Pr)	Fin de fonction	l'équipe de la spécialité Système d'Information Répartis
M. BENKHEDDA Mohammed (MCA)	Fin de fonction	l'équipe de la spécialité Dynamique des Fluides et Energétique
M. BENYAKHLEF Mostafa (Pr)	Fin de fonction	l'équipe de la spécialité Physique des Rayonnements
Mme. BELMADANI Kahina (MCB)	Fin de fonction	l'équipe de la spécialité protection des végétaux
M. BOUAOUINA Boudjemaa (MCA)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Physique de la Matière Condensée
M. KHEFFACHE Djaffar (MCA)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de Filière de la Formation Chimie
M. DEHAK Karima (Pr)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Chimie Organique
Mme GUETTAF née SADI Hassiba (MCB)	Renouvellement de Nomination	l'équipe de la spécialité Biologie et Physiologie Animale
Mme AIT-IDIR Djouher (MCA)	Nomination	l'équipe de la spécialité Master Biologie Cellulaire et Moléculaire
Mme AMEUR née CHERCHALI Amina (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Licence Ecologie Microbienne
Mme TOUMI née AKMOUSSI Siham (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Licence Biotechnologie Microbienne
Mme HENNEB Mina (MCB)	Nomination	l'équipe de la Filière de la Formation Sciences Agronomiques
M. BENAMARA Oualid (MCA)	Nomination	l'équipe de la spécialité Master Cryptographie et Cyber Sécurité
M. BENNAI Mohamed Tahar (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Systèmes d'Informations Répartis
M. OULD RABAH Ismail (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Protection des Végétaux
Mme GUERRACHE MESSAOUD Nassima (MCB)	Nomination	l'équipe de la spécialité Phytopharmacie

2. Mise à jour de la composante humaine des laboratoires de recherche

Faisant suite à la demande (VRPGRH/N°300/2023) du Vice-Recteur chargé de la Formation Supérieure de Troisième Cycle, de l'Habilitation Universitaire et de la Recherche Scientifique et de la Formation Supérieure de Post-Graduation, concernant la mise à jour de la composante humaine des laboratoires, les membres du CSF ont donné un avis favorable pour l'actualisation de la composante humaine des six laboratoires de recherche affiliés à la faculté des sciences :

N°	Intitulé du laboratoire	Directeur du laboratoire	Nombre des équipes	Nouveaux membres intégrés
1	Technologies Douces, Valorisation, Physico-chimie des Matériaux Biologiques Et Biodiversité-TDVPMBB	Pr. BEHIDJ Nassima	06	/
2	Conservation Et Valorisation Des Ressources Biologiques –VALCOR	Pr Mme ACHEUK Fatma	05	/
3	Laboratoires Bioinformatiques, Microbiologie Appliquée et Biomolécules- BMAB	Pr. BOUCHENAK Ouahiba	06	- M. Benaissa Mohamed Tayed (doctorant) (Equipe 1) - Mme. Aourag Khadidja (doctorant) (Equipe 3) - Mme. Mediani Sabah (doctorant) (Equipe 3) - Mme Brinis Drifa (MCB) (Equipe 5)
4	Laboratoire Biodiversité, Biotechnologie, Environnement et Développement durable - BioDEV	Pr. AMGHAR Fateh	04	- M. KOUBA Yacine (MCA) (Equipe 1) - M. RAHIM GUEALIA Hasni (MCB) (Equipe 1) - Mme CHERCHALI Amina (Equipe 1) - M. DAHMANI Mohamed - Mahdi (MCB) (Equipe 2) - Melle. AYATI Houria (MAA) (Equipe 4) - Melle GHOZALI Houda (MCB) (Equipe 4) - Mme MAHIDDINE Leila (MCB) (Equipe 4)
5	Laboratoire de Chimie appliquée et Matériaux-LabCAM	Dr. IREKTI Amar	04	- Mme SAHNOUNE Hiba (MCA) (Equipe 4) - YEKEN Zohra (doctorante) (Equipe 3) - MEDDAHI Khalida (doctorante) (Equipe 3)
6	Laboratoire Informatique de Modélisation d'Optimisation et des Systèmes Electroniques « LIMOSE »	Pr. BOULIF Menouar	05	/

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 12h00.

La présidente du CSF
Pr. KHEMILI-TALBI Souad

الأستاذة: خوسكي سعاد (ز) طالبي
رئيسة المجلس العلمي
كلية العلوم



Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences-UMBB

-REGLEMENT INTERIEUR- MANDAT 2023-2024 / 2024-2025 / 2025-2026

Conformément au Décret exécutif N°03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété par le Décret exécutif N° 06/343 du 27 Septembre 2006 (J.O.R.A.D.P. N° 61, Pages 21-22), de l'arrêté N°53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil Scientifique de la Faculté, le présent règlement intérieur est destiné à préciser les modalités de fonctionnement du Conseil Scientifique de Faculté des Sciences (CSF) de l'UMBB.

Chapitre 1: Composition du CSF

Art.1. Le conseil scientifique de la faculté comprend, outre le président élu et le doyen de la faculté, les membres suivants:

- Les deux vices doyens,
- Les chefs de département,
- Les présidents des comités scientifiques de département (CSD),
- Les directeurs de laboratoire de recherche,
- Deux (02) représentants élus par départements parmi les enseignants de rang magistral,
- Deux (02) représentants élus de la faculté parmi les enseignants maitres assistants,
- Le Responsable de la Bibliothèque de la faculté.

Art.2. La liste nominative des membres du Conseil Scientifiques de la Faculté des Sciences est fixée par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Chapitre 2: Missions et prérogatives

Art.3. Le conseil scientifique de la Faculté émet des avis et recommandations sur (Art.45 Décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003):

- l'organisation et le contenu des enseignements,
- l'organisation des travaux de recherche,
- les propositions de programmes de recherche,
- les propositions de création et de suppression de départements et/ou de filières et de laboratoires de recherche,
- les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
- les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé:

- d'agrèer les sujets de recherche en post-graduation,
- d'examiner la proposition de la composition du jury de soutenance,
- d'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté, accompagnés des avis et recommandations du conseil, au recteur.



- Il peut aussi être saisi de toute autre question d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui est soumise par le doyen.

Art.4. Le président du CSF est chargé du respect du règlement intérieur et dirige les travaux du conseil :

- de présenter l'ordre du jour à l'ouverture de la séance,
- d'organiser et d'animer les débats,
- de désigner le secrétaire de séance à chaque réunion,
- de faire respecter le temps de parole pour chaque membre du CSF,
- de veiller au bon déroulement de la séance dans la sérénité et le respect mutuel,
- d'introduire les questions et les dossiers au fur et à mesure de l'avancement de l'ordre du jour,
- de suspendre la séance par sa propre décision ou sur demande des membres (à majorité),
- d'exiger à un membre concerné d'une manière directe (dossier personnel) ou indirecte par un dossier, de quitter la séance jusqu'à son traitement, sauf dans le cas où le CSF juge que sa présence est indispensable. Si cette situation concerne le Président, il est procédé à l'élection d'un président de séance pour examiner uniquement le point objet du conflit d'intérêt. Il reprendra la présidence une fois le point traité.

Art.5. Le CSF peut inviter par le biais de son président, à titre consultatif (voix non délibérative) toute personne pouvant l'aider dans le bon déroulement de ses travaux.

Art.6. Le CSF peut proposer, exceptionnellement, de mettre en place une commission ad-hoc pour traiter des problèmes spécifiques pouvant inclure des membres extérieurs au CSF.

Art.7. Les décisions du CSF engagent tous ses membres et sont prises par consensus. Lorsque les avis divergent, la décision est prise par voie de vote à majorité simple des membres. En cas d'égalité, la voix du Président est prépondérante. Toutefois, les situations régies par des textes réglementaires ne peuvent faire objet de vote.

Art.8. Les ordres du jour des CSD et du CSF doivent être harmonisés. Les PV des CSD et les dossiers traités doivent être transmis au moins sept (07) jours avant la tenue de la réunion ordinaire du CSF et trois jours (03) pour les réunions extraordinaires.

Chapitre 3: Sessions et secrétariat du CSF

Art.9. Le secrétariat du CSF est assuré par le vice-doyen chargé de la Post-Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures. Son rôle est d'assurer le suivi du fonctionnement du CSF et conserver ses archives. Il est chargé notamment de :

- la mise à disposition des membres de toute la documentation nécessaire notamment les textes législatifs pour la bonne tenue des sessions,
- assurer la conservation des archives,
- la gestion et la diffusion des procès-verbaux (PV) du CSF,
- la réception et la vérification de la conformité des dossiers à soumettre à l'avis du CSF.

Art.10. Le CSF peut se réunir une fois (01) tous les trois mois sur convocation de son président selon un calendrier proposé par le président et le doyen. Toutefois, le CSF peut également se réunir à la demande soit de son président, soit du doyen de la faculté, soit des deux tiers (2/3) de ses membres pour des sessions extra-ordinaires.



Art.11. Une session du CSF se tient au quorum des deux tiers (2/3) de ses membres. En absence du quorum au bout de trente minutes, le CSF se réunit valablement une semaine (pour la session ordinaire) ou deux jours (pour une session extraordinaire) après la date prévue quelque soit le nombre des membres présents.

Art.12. En cas d'absence exceptionnelle du président du CSF, la réunion est maintenue et la présidence de séance est assurée par un membre élu justifiant du grade le plus élevé.

Chapitre 4: Ordre du jour et convocation

Art.13. L'ordre du jour des réunions est établi par le président du CSF en concertation avec le doyen et les deux vices-doyen.

Art.14. Les présidents des CSD en concertation avec les chefs de département peuvent proposer au président du CSF d'inclure un sujet déterminé à l'ordre du jour.

Art.15. Tout membre du CSF peut ajouter un point à l'ordre du jour (*point inscrit dans les divers*) avant l'ouverture de la séance si les 2/3 des membres présents y sont favorables.

Art.16. Les membres du CSF sont convoqués par e-mail, avec l'ordre du jour établi, quinze (15) jours calendaires avant la date de chaque session ordinaire et trois (03) jours dans le cas des sessions extraordinaires.

Chapitre 3: Traitement des dossiers

Art.17. Les dossiers complets doivent parvenir au secrétariat du CSF sept (07) jours calendaires avant la date de la réunion, à l'exception des dossiers urgents.

Art.18. Tout dossier transmis par les comités scientifiques des départements (CSD) doit être étudié par le CSF.

Art.19. Le CSF est tenu d'examiner tous les points inscrits à l'ordre du jour.

Art.20. Les résultats des travaux du CSF sont consignés sur un registre côté et paraphé par le président et déposé au secrétariat du CSF.

Art.21. Le procès-verbal visé par le président doit être transmis aux membres du CSF, au doyen de la faculté et aux services concernés du rectorat dans un délai de quinze (15) jours calendaires après la date de la réunion.

Art.22. Le procès-verbal doit être mis à la disposition des enseignants de la faculté par tous les moyens possibles (site Web, E-mail).

Chapitre 4: Conduite et assiduité des membres

Art.23. La présence des membres aux réunions du CSF est indispensable. Chaque membre présent est tenu d'assister à la discussion de tous les points inscrits dans l'ordre du jour.

Art.24. Toute absence doit être notifiée par écrit et dûment justifiée au président du CSF avant la date de la réunion. Sauf cas de forces majeures, tout membre qui s'absente, sans motif valable à trois (03) réunions consécutives ou cinq (05) absences cumulées est réputé démissionnaire, comme suit :



- Si c'est un membre élu, le conseil scientifique de la faculté prononce son exclusion et son remplacement conformément à la réglementation en vigueur ;
- Si c'est un directeur de laboratoire, la décision sera prononcée après consultation du doyen, du recteur et du conseil dudit laboratoire.

Art.25. L'intervention des membres à la discussion se fait à main levée, le président veillera au respect d'un certain timing et de la non monopolisation de la parole.

Art.26. Les séances du CSF doivent se dérouler dans la sérénité et le respect mutuel de tous les membres.

Art.27. Les membres du CSF sont tenus par le secret professionnel et ne doivent en aucun cas divulguer le contenu des discussions et des avis exprimés.

Art.28. Le présent règlement prend effet à partir de sa date de son adoption au CSF. Il peut être amendé et/ou enrichi à la demande de son président, du doyen ou les deux tiers (2/3) de ses membres.

Art.29. Une copie du présent règlement intérieur est consignée sur le registre des délibérations du conseil scientifique.

Art.30. Une copie du présent règlement intérieur est transmise à chaque membre du conseil scientifique de la faculté pour approbation.

Règlement intérieur adopté le 20 décembre 2023.

جامعة بومرداس
الجلس
العلمي
كلية العلوم
الاستاذة
خميلي سعاد (ز) طالبي
الجلسة
العلمي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université M'Hamed BOUGARA
Boumerdes
Faculté des Sciences



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

جامعة أمحمد بوقرة - بومرداس

كلية العلوم

Conseil Scientifique de la Faculté

Feuille de présence de la réunion du Conseil Scientifique de la Faculté du 20/12/2023

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
1	KHEMILI-TALBI Souad	Présidente du CSF	
2	RIBA AMAR	Doyen	
3	BELKASMI DJAMEL	Vice Doyen Pédagogie	Ab. justifié
4	CHAHBAR NORA	Vice Doyen PG	
5	OUAAD KAMEL	Chef de département Chimie	
6	DJEBRA NADIA	Président du CSD Chimie	
7	BOUAZIZ SOUHILA	Représentant Pr-MCA Chimie	Ab. justifié
8	LOUSSIF SAYAD LYNDIA LOUC'É SEÏAD LINDA	Représentant Pr-MCA Chimie	
9	FERANI YACINE	Chef de département Maths	
10	BOULLOUDENE MOKHTAR	Président du CSD Maths	Ab. justifiée
11	LAOUBI KARIMA	Représentant Pr-MCA Maths	
12	BOUNBIRAT FOUAD	Représentant Pr-MCA Maths	
13	TAHAR SOUHILA	Représentant MAA Maths	
14	BELHOUSSIF ROUKAIA	Chef de département Physique	Ab. justifiée
15	BOUKHEROUB NADIA	Président du CSD Physique	
16	AMI ISMAHANE	Représentant Pr-MCA Physique	
17	SLIMANI AMEL	Représentant Pr-MCA Physique	
18	GHRAS NASSIBA	Représentant MAA Physique	

19	BERRICHI ALI	Chef de département Informatique	Ab. justifiée
20	BOUSTIL AMEL	Président du CSD Informatique	Ab. justifiée
21	MESSAOUDENE KAMEL	Chef de département Biologie	Ab. justifiée
22	KOUBAA YACINE	Président du CSD Biologie	Ab. justifiée
23	CHIBANE HAYET	Représentant Pr-MCA Biologie	Ab. justifiée
24	ADJLANE NOURREDINE	Chef de département Agronomie	Ab. justifiée
25	MORSLI AMIROUCHE	Président du CSD Agronomie	Ab. justifiée
26	KHEDAM HOCINE	Représentant Pr-MCA Agronomie	Ab. justifiée
27	MOKRANI DJAMEL	Représentant Pr-MCA Agronomie	Ab. justifiée
28	BOUBKER SADEK	Chef de département STAPS	Ab. justifiée
29	CHRIT MOHAMED LAHSSAN ELMAAMOUNE	Président du CSD STAPS	Ab. justifiée
30	AIT LOUNIS MOURAD	Représentant Pr-MCA STAPS	Ab. justifiée
31	MISSOURI RAZKI	Représentant Pr-MCA STAPS	Ab. justifiée
32	BEHIDJ NASSIMA	Directeur de Laboratoire	Ab. justifiée
33	ACHEUK FATMA	Directeur de Laboratoire	Ab. justifiée
34	AMGHAR FATAH	Directeur de Laboratoire	Ab. justifiée
35	BOUCHENAK OUAHIBA	Directeur de Laboratoire	Ab. justifiée
36	ARIKTI AMAR	Directeur de Laboratoire	Ab. justifiée
37	ALEM SAID	Responsable de la bibliothèque	Ab. justifiée

